RÉPUBLIQUE DU BÉNIN
FRATERNITÉ - JUSTICE - TRAVAIL
DÉPARTEMENT DE L'OUÉMÉ
COMMUNE DE BONOU

# Section 0. Avis d'appel d'offres

## Avis d'appel d'offres ouvert

**Nom de l'Autorité contractante :**
Commune de Bonou

Chedi SAKA SEKO

**Objet :** Entretien des espaces verts et des bureaux de la Mairie de Bonou et de ses arrondissements par accord-cadre triennal à marchés subséquents

**Référence de l'AAO : S_SAAF_127510**

**Avis n° : 10F/ 11 /PRMP/DAAF/SPMP du 05/11/2026**

**Identification de la procédure :** Appel d'Offre Ouvert (AOO)

COMMUNE DE BONOU
VU BON A LANCER
Cellule Conjoncture

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics version 2 de la Commune de Bonou publié sur le portail web des marchés publics le **16 Octobre 2026**.

2. La Mairie de Bonou a obtenu, dans le cadre de l'exécution de son budget 2026, des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à **l'entretien des espaces verts et des bureaux de la Mairie de Bonou et de ses arrondissements par accord-cadre triennal à marchés subséquents**.

3. La Mairie de BONOU sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour fournir la prestation relative à **l'entretien des espaces verts et des bureaux de la Mairie de Bonou et de ses arrondissements par accord-cadre triennal à marchés subséquents**. Les variantes ne pourront pas être prises en considération. Ces services seront réalisés aux sièges de mairie de Bonou et de ses arrondissements dans un délai de trois (03) ans.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur **EGAH Léopold Sédar Senghor**, Personne Responsable des Marchés Publics, **Tél : 01 67 33 66 77** ; e-mail prmp.bonou@mairie.bj et auprès du Secrétaire Permanent des Marchés Publics (SPMP),



CamScanner

Tél : 01 97 40 80 79 , situé à l'adresse mentionnée ci-après : **Rez-de-chaussée, premier bureau à droite non loin des escaliers dans l'aile gauche au rez-de-chaussée du bâtiment abritant les bureaux de la Mairie de Bonou** tous les jours ouvrage de **08h à 12h30 et de 14h à 17h30.**

6. Les exigences en matière de qualification sont :

Les exigences en matière de qualification sont les suivantes :

**a) Pour les anciennes entreprises :**

✓ **Exigences technique et expériences :**

COMMUNE DE BONOU
VU BON A LANCER
Le Chargé de Contrôle

Le candidat doit prouver documents à l'appui qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- être une entreprise ou un groupement solidaire d'entreprises dans le domaine de l'entretien des espaces verts et des bâtiments justifiés par l'original ou la copie légalisée du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou les statuts ;
- avoir exécuté avec satisfaction du client au cours des trois (03) dernières années (2025, 2024 et 2023) ou de l'année en cours, au moins un (01) marché d'entretien d'espaces vert ou de bureau de montant total hors taxes égal à **vingt-quatre millions quatre cent six mille sept cent soixante-dix-neuf (24 406 779) Francs CFA**, justifiés comme indiqués à l'annexe A3-1 point 2 ;
- disposer du personnel clé dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués au point 5 de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification ;
- disposer du matériel dont les détails sont indiqués au point 6 de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification.

✓ **Exigences financières** :

- avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel d'au moins **trente-huit millions cent trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt-treize (38 135 593)** F CFA au cours des trois dernières (2025, 2024 et 2023) et justifié par les états financiers présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agrées et portant la mention de la Direction Générale des Impôts ;
- fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspond au Bénin prouvant que le candidat dispose d'avoir liquide ou peut bénéficier d'une ligne de crédit à hauteur d'**un million six cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quinze (1 694 915) Francs CFA**.

5

CamScanner

**b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence:**

✓ **Exigences technique et expériences :**

Le candidat doit prouver documents à l'appui qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- être une entreprise ou un groupement solidaire d'entreprises dans le domaine de l'entretien des espaces verts et des bâtiments justifiés par l'original ou la copie légalisée du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou les statuts ;
- disposer du personnel clé dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués au point 5 de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification ;
- disposer du matériel dont les détails sont indiqués au point 6 de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification.

COMMUNE DE BONOU
VU BON A LANCER
Cellule de Contrôle

✓ **Exigences financières :**

- les entreprises naissantes devront fournir leur bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence devront produire les états financiers de leurs années d'existence certifiés par la Direction générale des Impôts de chaque année ; la page de certification portant la mention DGI faisant foi, établis dans les formes prescrites en annexe A-3-2 ;
- fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspond au Bénin prouvant que le candidat dispose d'avoir liquide ou peut bénéficier d'une ligne de crédit à hauteur d'**un million six cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quinze (1 694 915) Francs CFA** ;
- fournir une attestation d'assurance de risque professionnel d'un montant égal à **trente-trois millions cinq cent cinquante-neuf mille trois cent vingt et un (33 559 321) Francs CFA.**

**NB : les critères de qualifications financières sont cumulatifs.**

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai de réalisation est de trois (03) ans au maximum.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du .06.../..11.../2026. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat Permanent des Marchés Publics sis au premier bureau à droite après les escaliers dans l'aile gauche au rez-de-chaussée du bâtiment abritant les bureaux de la Mairie de Bonou, tél : 01 97 40 80 79, E-mail: prmp.bonou@mairie.bj**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par l'acheminement à domicile localement. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à



CamScanner

condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier. Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat Permanent des Marchés Publics, premier bureau à droite non loin des escaliers dans l'aile gauche au rez-de-chaussée du bâtiment abritant les bureaux de la Mairie de Bonou, tél : 01 97 40 80 79, E-mail: prmp.bonou@mairie.bj au plus tard le 27../..11../2026 à 10 H 00 heure locale (GMT+1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

COMMUNE DE BONOU
VU BON A LANCER
Cellule de Contrôle

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : salle de réunion de la mairie de Bonou le 27../..11../2026 à 10H 30 minutes, heure locale (GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **trois cent cinq mille quatre-vingt-cinq (305 085) F CFA**.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres. Pour être valide, la lettre de déclaration de garantie doit être accompagnée de l'attestation d'identification des MPME délivrée par l'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME).

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Fait à Bonou, le 05../..11../2026

La Personne Responsable des Marchés Publics,
**EGAH Léopold Sédar Senghor**

RÉPUBLIQUE DU BENIN * PRMP * COMMUNE DE BONOU

7

CamScanner